

Liturgische Erneuerung und Architektur

Soll die Kirche das Haus Gottes oder eine Versammlungsstätte sein? Das Mittelalter hat dieses Problem gelöst, indem es wunderbare Bauwerke zum Ruhme Gottes errichtete. In vollem Einklang mit der derzeitigen Strömung der Architektur besteht die Antwort unserer Zeit in einer Tendenz deren Betonung auf einer funktionelleren Auffassung der Gottesdienststätte liegt.

Von ihrem frühesten Bestehen an hat man in allen Liturgien einen Bereich für die Geistlichkeit, den Altarraum, und einen für die Laien, das Kirchenschiff, abgetrennt, die indessen — und dies war nicht immer der Fall — eine organisch vereinigte, einheitliche Kultstätte bilden sollen. Ist es nicht tatsächlich das Amt der Kirche, den Dialog innerhalb der Gemeinde zu fördern?

Da Rundkirchen mit zentralem Altarraum nicht sehr zweckdienlich sind, weil die Priester einem Teil der Gemeinde den Rücken zukehren, gibt man einer Architektur den Vorzug, die, indem sie das Wesen einer Menge im Zuge nach dem Gelobten Land hervorhebt, alle Gläubigen gegen den im Vorderteil des Schiffes liegenden Altarraum ausrichtet, jedoch unter Vermeidung einer übertriebenen Streckung des Rechtecks, dessen letzte Bänke von der heiligen Szene zu weit entfernt lägen. Bei der Einrichtung des Altarraums mit den drei wesentlichen Bestandteilen Altar, Sitze für den Priester, der die Messe liest, für die Ministranten und Emporkirche, müssen ein zur Ausführung der heiligen Riten genügend weiter Raum, erhöhte Sitze und eine Hervorhebung der Emporkirche vorgesehen werden.

Das Kirchenschiff wird den Gebrechlichen mit ihren Krankenwagen eine leicht zugängliche Stätte sein.

Beim Bau neuer Tempel werden eine gewisse Entsagung, die Reinheit der Linien, die Nüchternheit des Schmuckes und die Echtheit der Materialien ebenso geeignete Elemente sein, ein richtiges Bild der Christenheit zu geben.

Bei der Lösung des insgesamt heikleren Problems der Restauration alter Bauwerke wird es von Wichtigkeit sein, die liturgische Erneuerung und ihre Forderungen zu berücksichtigen, wobei man die Schönheit der Kunstwerke vergangener Jahrhunderte erhalten muß.

Architecture and the Liturgical Revival

Should a church be the House of God or an assembly hall? This problem was resolved in the Middle Ages by the erection of superb monuments to the glory of God while, in our time, the place of worship has followed the trends of architecture generally and become more functional in conception. From earliest times, in all liturgies, one area has been set aside for the clergy and one for the laity—the sanctuary and the nave—and these two must form one organic whole.

This has not always been observed although surely a major function of a church is to favour dialogue within a community.

Circular churches with a central sanctuary are not functional, as the priest always has his back turned on a part of the congregation, so there has been a preference for the rectangular plan. This symbolises the journey to the Promised Land, with all the participants facing the sanctuary. A rectangle whose proportions are too elongated, however, has the effect of moving a part of the congregation too far away from the altar.

In the planning of the three essential elements of the Sanctuary (the altar, seats for the officiating priests and the ambo), there must be sufficient space for the celebration of the Holy Rites—the seats being visible and an emphasis placed on the ambo.

The nave should be conceived in such a way as to provide easy access to the disabled in wheelchairs.

In the construction of new churches, a true image of Christianity may be obtained by a simplicity and purity of line and decoration and the sympathetic use of materials.

The restoration of existing churches requires deft handling, in order to incorporate the new liturgical requirements without destroying the original fabric.

Il rinnovo liturgico e l'architettura

La chiesa deve essere la casa di Dio o un luogo di riunione? Il problema è stato risolto nel Medio Evo con la costruzione di monumenti ammirevoli alla gloria divina. La nostra epoca risponde invece, in perfetto accordo con la corrente attuale dell'architettura, con una tendenza marcata verso un concetto più funzionale del luogo di culto, considerato contemporaneamente luogo di riunione della comunità e casa di Dio.

Le chiese hanno sempre distinto, fin da principio e in tutte le liturgie, una zona per il clero e un'altra per i laici, in altre parole il santuario e la navata, che devono però costituire — e tale non fu sempre il caso — un solo luogo di culto organicamente unito. Il compito della chiesa non è forse di favorire il dialogo fra in diversi strati della comunità?

Le chiese circolari a santuario centrale non erano funzionali, dato che i celebranti voltavano la schiena a una parte dell'assemblea. Bisogna dare la preferenza a un'architettura che marchi il carattere di una folla diretta verso la Terra Promessa e orienti tutti i fedeli verso il santuario a prora, evitando tuttavia una distensione esagerata del rettangolo, poichè gli ultimi banchi sarebbero allora troppo lontani dall'altare.

Nella costruzione del santuario a tre elementi essenziali (altare, posto del celebrante e dei ministri, ambone), occorre uno spazio «abbastanza vasto per poter compiere i riti sacri», dei seggi posti in evidenza e la messa in valore dell'ambone.

La navata, abbastanza spaziosa per permettere la solennità delle processioni, riserverà agli infermi un luogo facilmente accessibile in vettura.

Nella costruzione delle nuove chiese un certo spogliamento, la purezza delle linee, la sobrietà del decoro, l'autenticità dei materiali saranno elementi atti a dare una giusta immagine del Cristianesimo.

Nel problema più delicato in fondo del restauro degli edifici antichi occorrerà tener conto del rinnovo liturgico e delle sue esigenze, pur conservando intatta la beltà delle opere d'arte dei secoli scorsi.

La renovación litúrgica y la arquitectura

La iglesia ¿debe ser la casa de Dios o una sala de reunión? Este problema que fué resuelto en la edad media edificando monumentos admirables a la gloria divina encuentra en nuestra época su respuesta, en perfecto acuerdo con la corriente actual de la arquitectura, en una tendencia acentuada hacia una concepción más funcional del lugar del culto.

Desde el comienzo mismo de las edades, en todas las liturgias se ha distinguido una parte para el clérigo y otra para los laicos, el santuario y la nave que deben sin embargo constituir — y éste no fué siempre el caso — un solo lugar de culto unido orgánicamente. En efecto ¿el oficio de la iglesia no es el de favorecer el diálogo en el seno de la comunidad?

No siendo las iglesias circulares con santuario central funcionales y debiendo los oficiantes dar la espalda a una parte de la asamblea, se acuerda dar preferencia a una arquitectura que, marcando el carácter de una muchedumbre que avanza hacia la Tierra Prometida, oriente todos los fieles hacia el santuario colocado en la parte delantera, evitando sin embargo un alargamiento exagerado del rectángulo cuyos últimos bancos estarían entonces demasiado alejados de la sagrada escena.

En la distribución de los tres elementos esenciales del santuario (altar, asientos del sacerdote oficiante y de los sacerdotes asistentes, ambon) es preciso prever un espacio «bastante amplio para el lugar donde se efectúan los oficios divinos», asientos en evidencia y el realce del ambon.

En cuanto a la nave, se reservará a los enfermos un lugar fácilmente accesible en silla rodante.

En la construcción de los nuevos templos, un cierto despojamiento, la pureza de las líneas, la sobriedad de la decoración, la autenticidad de los materiales serán los elementos aptos para dar una justa imagen de la cristiandad.

Finalmente, en el problema más delicado de la restauración de los edificios antiguos es de importancia tomar en consideración la renovación litúrgica y sus exigencias, guardándose intacta la belleza de las obras de arte de los siglos pasados.

Le renouveau liturgique et l'architecture

Abbé G. Bullet
Dr. Theo

L'histoire de la liturgie est écrite dans la pierre des édifices religieux. Les préoccupations d'une époque, ses recherches théologiques ou ses polémiques laissent leur empreinte dans l'architecture religieuse. Aujourd'hui, c'est la conception même de l'édifice religieux qui est remise en question : l'église chrétienne est-elle un monument dressé à la gloire de Dieu, est-elle la Maison de Dieu ou simplement le lieu de réunion de l'Assemblée chrétienne, le lieu de la célébration liturgique ?

Maison de Dieu ou salle de réunion ?

La réponse à cette question est complexe. Il faut se garder des simplifications hâtives. Au cours des siècles chrétiens, l'accent a été mis tantôt sur le lieu de la célébration, tantôt sur la Maison de Dieu. Ainsi les premières églises chrétiennes apparaissent-elles surtout comme le lieu de la célébration liturgique, le lieu de rassemblement de la communauté. Ce furent d'abord les « Domus Ecclesiae » ou maisons de la communauté, maisons mises à la disposition de l'Assemblée chrétienne par l'un de ses membres. La plus grande salle servait de lieu de réunion et les autres étaient utilisées pour les divers services de la communauté, administration, assistance, logement du clergé etc. Plus tard, on construisit de vastes salles de réunion sur le modèle de la basilique romaine profane. Enfin le moyen âge construisit à la gloire de Dieu et du Christ présent dans l'Eucharistie d'admirables monuments. L'accent fut mis progressivement sur la Maison de Dieu. La célébration liturgique subissait à cette époque, par contre, pour des motifs divers une lente décadence. La participation active des fidèles se restreignait davantage, le clergé assumait de plus en plus l'ensemble de la célébration.

Aujourd'hui, on insiste à nouveau sur la participation active des fidèles et de ce fait on a tendance à remettre l'accent sur le caractère fonctionnel de l'église, lieu de rassemblement de la communauté. Ceci rencontre du reste pleinement le courant actuel de l'architecture. Il est important cependant de ne pas opposer ces deux conceptions mais de les ordonner l'une à l'autre.

Le Nouveau Testament affirme très fortement que le temple de Dieu aujourd'hui c'est le Christ Jésus et la communauté chrétienne qui ne forme avec Lui qu'un Corps dans un même Esprit. « Détruisez ce temple, disait Jésus Lui-même, et je le rebâtirai en trois jours », et l'évangéliste

ajoute : « il parlait du temple de son corps¹. » Aux Athéniens, Saint Paul affirme que « Dieu n'habite pas dans des temples faits de mains d'hommes². » S'adressant aux Corinthiens, Saint Paul leur dit : « Le temple de Dieu est sacré et ce temple c'est vous³. » De même aux Ephésiens : « Vous êtes de la maison de Dieu, leur dit-il. La construction que vous êtes a pour fondations les apôtres et les prophètes et pour pierre d'angle le Christ lui-même.

En Lui toute construction s'ajuste et grandit en un temple saint... en Lui, vous aussi, vous êtes intégrés à la construction pour devenir une demeure de Dieu dans l'Esprit⁴. »

Ainsi donc, la vraie Maison de Dieu, le seul temple véritable c'est le Corps du Fils, le Corps du Christ total, tête et membres. Dieu demeure dans le Christ Jésus et dans la communauté qui ne fait qu'un corps avec Lui dans un même Esprit. Dans cette perspective, l'église chrétienne est d'abord le lieu où le Christ rassemble sa communauté, l'Assemblée chrétienne, l'Ecclesia, l'Eglise.

L'église chrétienne est Maison de Dieu secondairement, c'est à dire en tant que lieu de rassemblement de l'Ecclesia, vrai temple de Dieu.

Mais l'église chrétienne n'est-elle pas, dans la confession catholique, le lieu de la Présence réelle du Seigneur Jésus et donc à ce titre Maison de Dieu ? Ici encore il faut se garder d'opposer. La présence du Corps ressuscité du Seigneur dans l'Eucharistie, présence vénérée et adorée dans la Sainte Réserve est une présence relative à la communauté chrétienne, Corps du Christ, dont elle est à la fois le signe merveilleux et le principe de coordination et de rassemblement. Ainsi la communauté est-elle tout entière relative à la Personne du Christ présent au milieu d'elle. C'est à la fois pour signifier le Mystère de son Corps qui est l'Eglise et pour rassembler en Lui, dans un même Esprit la communauté ecclésiale que l'Eucharistie nous a été donnée. Expliquant à ses fidèles le sens de l'Amen par lequel ceux-ci répondaient au prêtre qui leur présentait le Corps du Seigneur dans la Sainte Eucharistie, Saint Augustin leur disait : Vous dites Amen à votre propre Mystère, car vous êtes vous les membres de ce Corps. L'église chrétienne, pour être pleinement fonctionnelle doit être l'expression de ce Mystère et n'en négliger aucun des aspects, elle doit être toute entière relative au Mystère de l'Eglise, Corps du Christ Jésus et par Lui et en Lui Temple Saint de Dieu.

N'est-il pas significatif que le mot qui sert à désigner la communauté chrétienne, Eglise, soit devenu celui qui sert à désigner le lieu de rassemblement de cette communauté ?

A la lumière de ce grand Mystère de l'Eglise, Corps du Christ, essayons de dégager les principes qui, selon Vatican II dans la Constitution De Sacra Liturgia, doivent inspirer l'architecte dans la construction d'une église.

Au service de la communauté chrétienne

Le Seigneur Jésus veut rassembler dans son Eglise tous les hommes en une communauté fraternelle à la louange de gloire du Père. Cette œuvre de salut, le Christ l'a accomplie principalement par le Mystère pascal de sa bienheureuse passion, de sa résurrection et de sa glorieuse ascension. Mais pour l'accomplissement au cours des siècles de cette grande œuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s'associe toujours l'Eglise son Epouse bien-aimée. L'Eglise, en effet, n'a jamais manqué de se réunir pour célébrer le mystère pascal, en lisant les Saintes Ecritures et en célébrant l'Eucharistie. C'est donc à juste titre que la Liturgie est considérée comme le culte public intégral exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres⁵.

Culte exercé par une communauté, célébration dans laquelle tous doivent prendre une part active, la liturgie et sa célébration supposent un local qui permette une participation « active, consciente, fructueuse et communautaire⁶ ». L'église chrétienne doit donc refléter le visage de la communauté elle-même. C'est pourquoi le Concile insiste : « Dans la construction des édifices sacrés, on veillera soigneusement à ce que ceux-ci se prêtent à l'accomplissement des actions liturgiques et favorisent la participation active des fidèles⁷. » Quant à l'Instruction pour une bonne application de la Constitution, elle ajoute : « On veillera à ce qu'ils se prêtent à célébrer les actions sacrées selon la véritable nature de celles-ci⁸. » C'est dire le caractère fonctionnel de l'architecture religieuse, la nécessité aussi d'une franche collaboration entre architecte, prêtre chargé de la communauté et membres de cette communauté.

La Communauté est une communauté chrétienne structurée

La communauté chrétienne n'est pas une collectivité anarchique, mais une communauté structurée dans laquelle chacun remplit son rôle au service de tous. « Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature et de la chose et des normes liturgiques⁹. » L'église devra donc être le fidèle reflet d'une communauté structurée dans laquelle est annoncée la Parole de Dieu et dans laquelle est célébrée l'Eucharistie, sacrifice et communion. Depuis les tout premiers temps, dans toutes les liturgies, on a distingué une zone pour le clergé et une zone pour les laïcs : le **sanctuaire** et le **nef**. Mais parce que tous ensemble, prêtres et laïcs ne constituent qu'un seul peuple, le Peuple de Dieu, parce que tous ensemble, prêtres et laïcs rendent à Dieu un même culte de louange dans lequel chacun remplit son rôle, il faut distinguer l'espace du sanctuaire de

l'espace de la nef sans que cela constitue cependant une séparation. Certains édifices du moyen âge ont certainement trop séparé — parfois même par un mur — ces deux espaces. Parfois aussi dans des constructions d'il y a une vingtaine d'années, on a exagéré surélevé le sanctuaire constituant ainsi une véritable rupture entre le sanctuaire et la nef. La nef doit donc constituer avec le sanctuaire un seul lieu de culte organiquement uni. L'unité précède même la distinction, cette dernière se fait en effet à l'intérieur du Peuple de Dieu. Dans la Constitution sur l'Eglise, le Concile parle d'abord du Peuple de Dieu et ensuite seulement de la diversité des fonctions au sein de la communauté ecclésiale.

L'église doit permettre le dialogue au sein de la communauté

Destinée à accueillir l'Assemblée chrétienne, communauté de dialogue avec Dieu et communauté de dialogue fraternel, l'église doit permettre ce double échange, ce double dialogue. Toute la communauté rassemblée doit pouvoir entendre et voir celui qui préside au nom du Christ, entendre et voir celui qui proclame la Parole de Dieu à son Peuple¹⁰. Par ailleurs les fidèles réunis doivent se sentir membres d'une même famille, la famille de Dieu. C'est dire que, mises à part les cathédrales et les églises de pèlerinage, les églises devraient toujours être à échelle humaine. Dans leurs directives les évêques allemands précisent : « Il y a un maximum idéal en ce qui concerne le volume d'une église : le prêtre à l'autel doit être franchement à portée de ses yeux et des oreilles de ceux qui se trouvent dans les derniers bancs sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des auxiliaires techniques, et l'on doit pouvoir donner la Communion à tous les assistants sans désorganiser la célébration de la Messe¹¹. »

Ainsi les églises circulaires avec le sanctuaire au centre ne sont pas fonctionnelles. Celui qui préside et les lecteurs ont toujours une partie de la communauté à laquelle ils tournent le dos. De même les églises constituées par un trop long rectangle éloignent trop du sanctuaire les fidèles des derniers bancs. Enfin, la communauté chrétienne est une communauté en marche, un peuple en marche vers la Terre Promise, une communauté qui s'assemble dans l'attente d'un Retour. Ce caractère eschatologique de la communauté chrétienne est mieux manifesté par l'orientation de tous les fidèles vers le sanctuaire situé en avant. Les anciens exprimaient encore ce caractère en représentant dans la coupole du sanctuaire le Christ en gloire.

Le sanctuaire

Le sanctuaire comporte trois éléments essentiels : l'autel, le siège du célébrant et ceux des ministres, l'ambon ou lieu de la Liturgie de la Parole. En outre, lorsque le tabernacle est séparé de l'autel, il faudra prévoir dans le sanctuaire habituellement l'emplacement de la Sainte Réserve. L'instruction demande que le sanc-

tuaire soit « assez vaste pour permettre d'accomplir commodément les rites sacrés¹². » Pour déterminer la grandeur de cet espace, il faudra donc tenir compte des exigences d'une célébration solennelle et aussi d'une concélébration. On évitera cependant un sanctuaire si vaste qu'il éloigne exagérément le célébrant de la communauté. Le sanctuaire sera légèrement surélevé. L'autel lui-même dans le sanctuaire comportera une surélévation d'un degré au moins.

Les sièges du célébrant et des ministres

La constitution sur la liturgie rappelle que, dans les célébrations liturgiques, le prêtre préside l'assemblée en la personne du Christ¹³. C'est la raison pour laquelle il doit apparaître comme tel à la communauté rassemblée. Les nouvelles rubriques de la messe prévoient que le célébrant préside la conclusion du rite d'entrée et la Liturgie de la Parole à son siège, entouré de ses ministres et aux messes concélébrées, des autres concélébrants. L'Instruction détermine l'emplacement du siège du célébrant et des ministres en disant : « Le siège pour le célébrant et les ministres, selon la structure de chaque église, sera placé de telle façon que les fidèles puissent bien le voir, et que le célébrant apparaisse véritablement comme présidant toute l'assemblée des fidèles. Cependant si le siège du célébrant est placé derrière l'autel, on évitera la forme d'un trône, qui convient uniquement à l'évêque¹⁴. » Ainsi, souvent le siège du célébrant sera placé au fond de l'abside, légèrement surélevé de telle façon que le célébrant assis ne soit pas caché par l'autel. Lorsque le tabernacle se trouve lui-même au fond de l'abside, le siège du célébrant ne peut être placé en dessous. Dans ce cas on le mettra un peu sur le côté de l'autel, face aux fidèles ou légèrement en diagonale. En déterminant l'emplacement du siège du président de l'assemblée on tiendra compte du fait que le célébrant préside à la proclamation de la Parole de Dieu. Il faut donc que le siège ne soit pas trop éloigné de l'ambon ni que celui-ci cache le célébrant à une partie de l'assemblée. Comme on le voit, le renouveau liturgique souligne le rôle présidentiel du prêtre, présidence qui est service de la communauté, service de son unité dans la charité.

L'ambon

L'une des caractéristiques du renouveau liturgique est sans aucun doute le souci de restaurer la Liturgie de la Parole. Le Concile, dans la Constitution De Sacra Liturgia, demande que soit présentée aux fidèles avec plus de richesse la table de la Parole de Dieu¹⁵. Cette restauration entraîne en architecture la mise en valeur de l'ambon, le lieu de la proclamation de la Parole de Dieu. Certains ont pensé, à tort, que désormais il fallait mettre sur un même plan l'ambon et l'autel, la table de la Parole et la table eucharistique. D'où l'idée de mettre au centre le siège du célébrant, d'un côté l'autel et de l'autre

l'ambon. C'était certainement mal comprendre le sens de cette restauration. Lorsque la Constitution affirme que « les deux parties qui constituent en quelque sorte la messe c'est-à-dire la Liturgie de la Parole et la Liturgie eucharistique, sont si étroitement unies entre elles qu'elles font un seul acte de culte¹⁶ », elle n'entend pas du tout mettre sur le même rang la Parole et l'Eucharistie. La première en effet est ordonnée à la seconde, le service de la Parole achemine à la table du Corps du Seigneur. C'est pourquoi l'Instruction demande que l'autel soit placé « de telle façon à être véritablement le centre vers lequel l'attention de l'assemblée des fidèles se tourne spontanément¹⁷. »

L'ambon qui constitue l'espace propre de la proclamation de la Parole de Dieu doit être normalement dans le sanctuaire et placé de telle manière que le lecteur puisse aisément être vu et entendu de tous. Selon une réponse du Conseil pour l'application de la Constitution sur la Liturgie, un seul ambon suffit et peut être placé soit à droite, soit à gauche selon qu'il paraîtra opportun, compte tenu de la structure de l'église et du sanctuaire¹⁸. Ainsi, le sanctuaire de l'église doit comporter un véritable lieu de la Parole, lié organiquement avec le siège du célébrant et avec l'autel. On suggère parfois l'utilisation du même matériau pour l'autel et pour l'ambon afin de souligner l'unité profonde qui existe entre la table de la Parole de Dieu et la table du Corps du Seigneur.

L'autel

L'autel est le lieu de la rencontre avec Dieu, le lieu où se refait l'unité brisée : unité avec Dieu, unité des hommes en Dieu. C'est pourquoi, pour les premiers chrétiens, l'autel véritable c'est le Christ, médiateur en qui est réalisée cette profonde unité. C'est dire le caractère sacré de l'autel, symbole du Christ. A plus d'une reprise durant la célébration, et spécialement au début et à la fin, la liturgie prévoit la vénération de l'autel. Table du sacrifice du Seigneur et table du repas du Seigneur, il doit apparaître comme le centre de toute l'église. Il n'est pas nécessaire pour cela de lui donner des dimensions considérables. Il doit au contraire s'harmoniser avec les autres éléments du sanctuaire. Il appartient à l'architecte de le mettre en valeur par le jeu des lignes architecturales, la proportion des divers volumes entre eux, l'éclairage etc. La Liturgie de la Parole n'ayant plus lieu à l'autel et la concélébration n'exigeant pas un autel très vaste, il peut donc être de proportions plus modestes. Encore faut-il qu'il garde toute la dignité requise. L'Instruction recommande que l'autel soit construit de telle façon qu'il soit « séparé du mur pour qu'on puisse en faire facilement le tour et qu'on puisse célébrer vers le peuple¹⁹. » Il faudra donc prévoir un marchepied assez large qui permette aisément les encensements de l'autel et la concélébration.

Pour souligner l'importance de l'autel, lieu de l'alliance nouvelle dans le Corps et le Sang du Seigneur, l'Instruction demande que « les autels mineurs soient en petit



1
Basilique Ste Sabine, Rome (V^e siècle).

Eglise chrétienne construite sur le type de la basilique romaine profane. Le sanctuaire et la nef sont distincts sans être séparés.

Basilika St. Sabine, Rom (5. Jahrhundert).

Christliche Kirche nach dem Urbild der römisch-weltlichen Basilika erbaut. Der Altarraum und das Kirchenschiff sind klar ersichtlich ohne jedoch getrennt zu sein.

Basilica of St. Sabine, Rome (Vth century).

Christian church built on the traditional Roman basilica plan. The sanctuary and nave are distinct, without being separated.

Photo: Alinari.

2
Cathédrale de Fribourg.

Epoque gothique: La grille constitue une rupture entre le sanctuaire et la nef.

Kathedrale von Freiburg.

Gothischer Stil: Das Gitter bildet eine Unterbrechung zwischen dem Altarraum und dem Schiff.

Fribourg cathedral.

Gothic period. The screen forms a break between the sanctuary and the nave.

Photo: Rast.

3
Chapelle de Ronchamp, Le Corbusier.

L'Eglise contemporaine rétablit une plus grande unité entre le sanctuaire et la nef.

Kapelle von Ronchamp, Le Corbusier

Die moderne Kirche stellt wieder eine größere Einheit zwischen Altarraum und Kirchenschiff her.

Chapel at Ronchamp, Le Corbusier.

The modern church has a greater unity between the sanctuary and the nave.

Photo: Lucien Hervé.

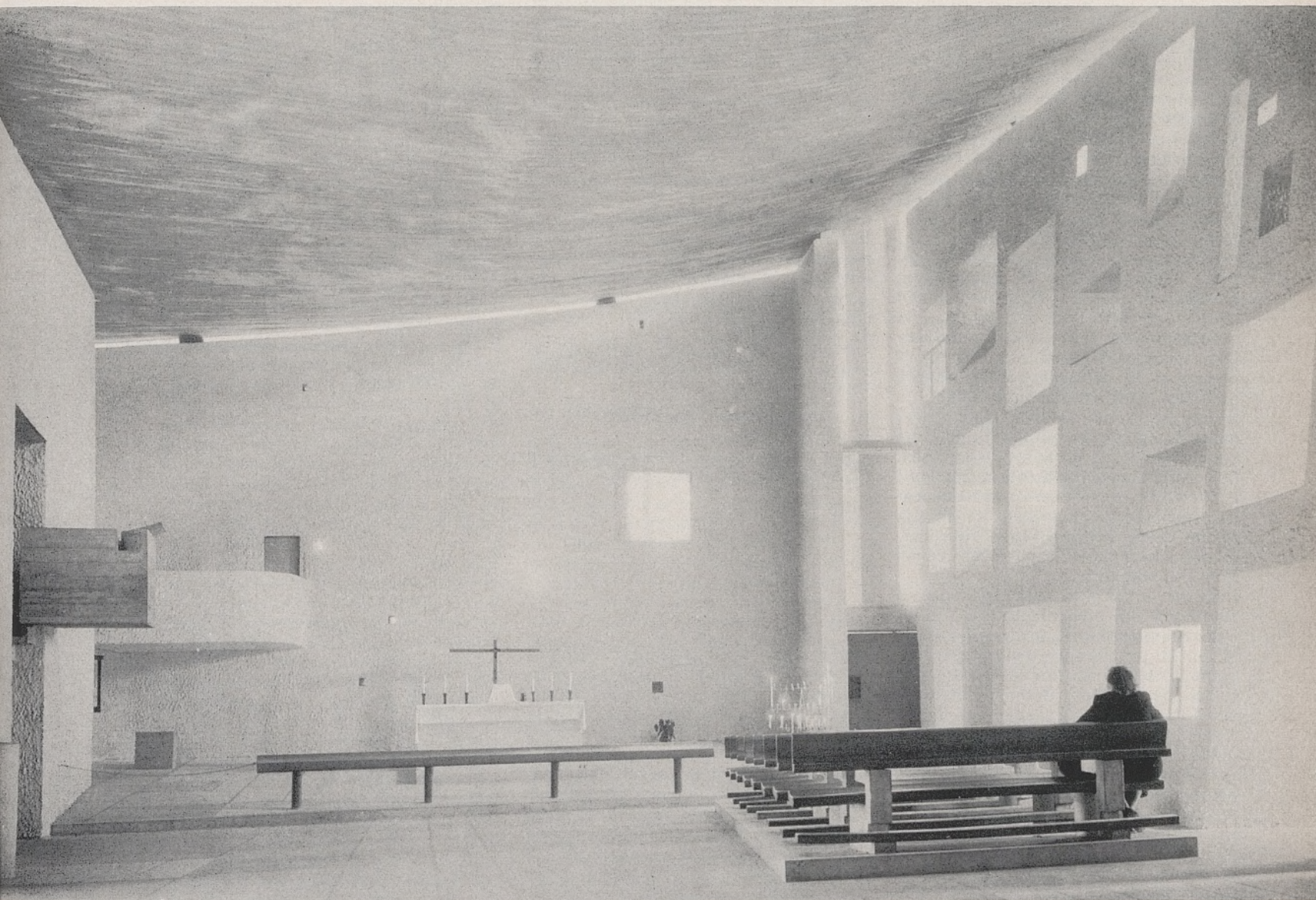


nombre, et même, autant que le permet la structure de l'édifice, il est très convenable de les placer dans des chapelles quelque peu séparées de l'espace principal de l'église²⁰. » Il ne paraît donc pas opportun de multiplier les autels en l'honneur des saints. On présentera leur image à la vénération des fidèles de telle sorte que soit bien manifesté leur rôle dans l'église et leur place dans son culte. « Dans la liturgie terrestre, dit le Concile, nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la cité sainte de Jérusalem... en vénérant la mémoire des saints, nous espérons partager leur société²¹. » Parlant des fêtes des Saints, le Concile déclare que l'Eglise entend ainsi « pro-

Le tabernacle

Le renouveau liturgique, les rites de la concélébration invitent à la célébration de l'Eucharistie face au peuple. Le célébrant apparaît mieux comme présidant l'assemblée en la personne du Christ, le dialogue avec les fidèles et la participation active de ceux-ci sont grandement facilités. Bien que les deux modes de célébration soient très anciens — les antiques églises de Syrie sont les témoins de la célébration dos au peuple — notre époque donne nettement sa préférence au mode romain de célébration, c'est-à-dire face au peuple. Dans ces conditions la présence du tabernacle sur l'autel pose un problème difficile. Bien que l'Instruction

titution suggèrent que le tabernacle, avec l'approbation de l'Evêque du lieu, soit placé dans l'abside, ou dans la partie droite du sanctuaire, ou enfin dans un autre endroit de l'église pourvu que ce soit à une place d'honneur et particulièrement ornée. On a souvent proposé comme solution idéale de placer la Sainte Réserve sur l'autel de la chapelle de semaine. Mais ce n'est que reculer le problème car très vite on désirera pouvoir célébrer face au peuple aussi dans la chapelle de semaine. Il importe donc d'étudier soigneusement ce problème afin de ne pas diminuer la foi en la Présence réelle du Seigneur dans l'Eucharistie en dehors de la célébration elle-même et le respect envers la Sainte



clamer le mystère pascal en ces saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifiés avec lui et proposer aux fidèles leurs exemples afin que par ces exemples les fidèles soient attirés tous au Père par le Christ²². » Ainsi le culte des saints apparaît comme tout relatif au mystère du Christ manifesté en eux, au mystère du Christ qu'ils doivent nous aider à vivre à notre tour toujours plus profondément.

prévoit explicitement la possibilité de célébrer face au peuple avec un tabernacle de petite dimension sur l'autel²³, cette solution ne paraît pas très satisfaisante et ceci autant pour des raisons théologiques que pratiques. Par ailleurs, les autels doubles avec tabernacle intermédiaire, le tabernacle encastré dans la table d'autel, sont exclus²⁴. Les Notitiae du Conseil pour l'application de la Cons-

Réserve. Dans une église très vaste, on conçoit que le tabernacle se trouve en dehors du sanctuaire dans un endroit bien en vue, particulièrement mis en valeur et traité architecturalement de telle façon qu'il se prête au recueillement individuel devant le Saint Sacrement. Dans une église de dimension moyenne par contre, la place de la Sainte Réserve semble bien être dans le sanctuaire, soit

dans le mur de l'abside, et assez haut pour que, le prêtre célébrant, le tabernacle apparaisse au-dessus de lui, soit sur une stèle. Il appartient à l'architecte et aux artistes de chercher le moyen de mettre en valeur le tabernacle et de souligner également son lien avec l'autel. Pie XII insistait à juste titre pour que ce lien soit clairement manifesté. Il faudrait que la Sainte Réserve soit un rappel constant du Sacrifice du Corps et du Sang du Seigneur, sacrifice auquel nous devons sans cesse nous associer en « offrant nos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu²⁵. » Il faudrait que la Sainte Réserve soit un appel permanent à l'Unité de tous en un seul Corps dans un même Esprit.

La nef

La nef, nous l'avons dit, doit permettre aux fidèles une participation active et communautaire à la célébration. Elle doit rassembler les fidèles dans l'unité d'une seule communauté. Ainsi, de profonds transepts totalement séparés de la nef centrale comme on en voit dans certains agrandissements d'église sont contraires à cette exigence de base. La communauté est alors divisée en trois groupes séparés les uns des autres.

La nef doit comprendre des allées assez vastes permettant des processions d'entrée, d'offertoire ou de communion. En effet la réforme liturgique entend rendre à la procession d'entrée et à la procession de communion toute leur importance. Des bancs trop longs compliqueront le déplacement des fidèles pour la procession de communion. En parlant de communauté, il faut penser aussi aux membres souffrants de cette communauté: les malades, les infirmes. Ils doivent pouvoir participer facilement à l'assemblée dominicale. Là où des escaliers nombreux conduisent au parvis, une rampe devra être envisagée pour permettre aux infirmes d'avoir accès à la nef avec leur voiturette.

Pour lier la nef et le sanctuaire on peut envisager un présanctuaire lui-même légèrement surélevé par rapport à la nef et constituant une sorte de seuil du sanctuaire. C'est le lieu normal de la distribution de la Sainte Communion, c'est aussi l'endroit où se place le commentateur. En effet le rôle de celui-ci est d'établir le lien entre les ministres et les fidèles. On peut donc prévoir dans le présanctuaire un endroit pour le commentateur. On aura soin cependant de ne pas créer de ce fait un second ambon qui diminuerait l'importance du lieu de la proclamation de la Parole.

C'est également à la nef que se rattache le problème de la chorale, celui du baptistère et des confessionnaux.

Le chorale

La chorale fait partie de l'assemblée des fidèles. Son rôle est d'entraîner et de soutenir le chant de tous, de faire de toute l'assemblée une assemblée qui chante, c'est aussi d'exécuter au nom de tous certaines pièces plus difficiles. La Constitution demande en effet que soit cultivé

4

Saint-Michel à Francfort a/Main.

R. Schwarz, architecte.

Plan ovale trop allongé. Les chapelles latérales rompent l'unité de la communauté.

St. Michael in Frankfurt am Main.

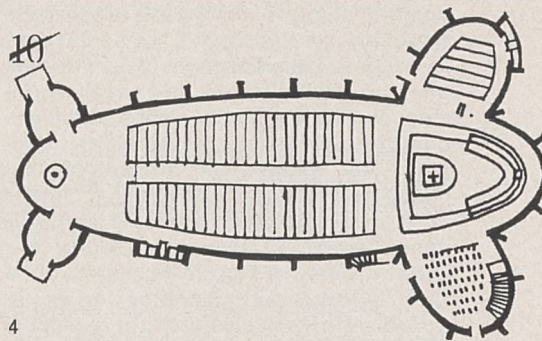
Architekt: R. Schwarz.

Zu länggezogener ovaler Grundriß. Die Seitenkapellen unterbrechen die Einheit der Gemeinde.

St. Michael's Church, Frankfurt.

R. Schwarz, architect.

An oval plan which is too elongated. The side chapels break the unity of the congregation.



4

5

Eglise de Birsfelden.

Hermann Baur, architecte.

Intéressant schéma convergeant sur l'autel.

Kirche in Birsfelden.

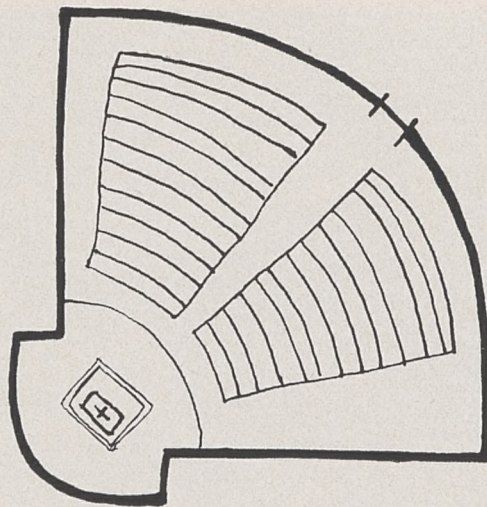
Hermann Baur, Architekt.

Interessante, auf den Altar konvergierende Skizze.

Church at Birsfelden.

Hermann Baur, architect.

Interesting scheme with the altar as focus.



5

6

Eglise St. Albert, Sarrebruck.

G. Böhm, architecte.

Plan ovoïde convergeant sur l'autel, mais trop de places sont en retrait de l'autel.

St.-Albert-Kirche, Saarbrücken.

G. Böhm, Architekt.

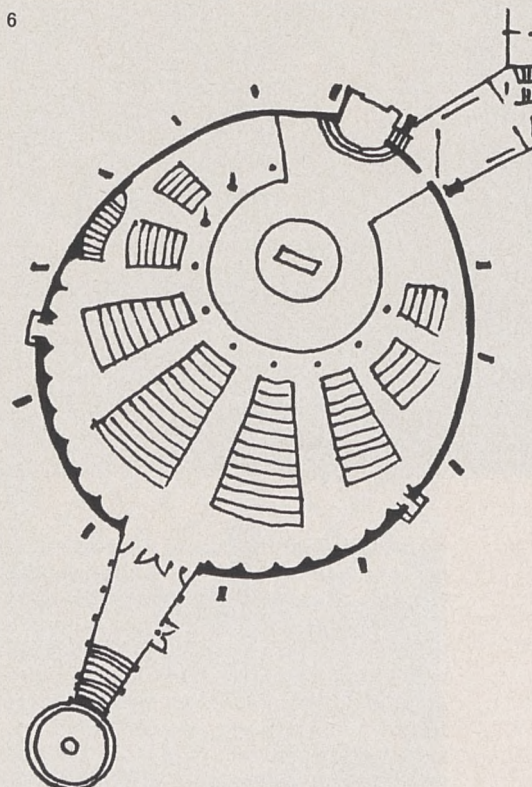
Eiförmiger, auf den Altar konvergierende Skizze, viele Plätze sind zu weit vom Altar entfernt.

St. Albert's Church, Sarrebruck.

G. Böhm, architect.

Egg-shaped plan, centred on the altar but with too many seats behind it.

6



le trésor de la musique sacrée²⁶. En même temps, la Constitution exige que dans toutes les actions sacrées avec chants, l'assemblée toute entière puisse prendre une part active²⁷. Il sera donc souvent nécessaire que celui qui dirige la chorale puisse aisément diriger aussi, du pupitre du commentateur, le chant de l'assemblée. Pour toutes ces raisons, la place normale de la chorale est donc en tête de l'assemblée des fidèles, légèrement sur le côté peut-être, mais pas trop éloignée de l'ensemble des fidèles. Il est nécessaire par ailleurs que les membres de la chorale puissent suivre facilement les rites sacrés et s'approcher sans difficultés de l'endroit où se donne la Communion.

Le baptistère et les confessionnaux

Le baptême est le sacrement de l'incorporation au Peuple de Dieu, à la communion ecclésiale, il marque l'entrée dans l'Eglise de Dieu. Le sacrement de baptême

constitue ainsi « la race élue, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple racheté » qui s'assemble pour célébrer l'Eucharistie. « Devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, dit la Constitution, tous se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur²⁸. » La réforme liturgique veut manifester toute l'importance du baptême et son lien avec l'Eucharistie. C'est pourquoi, elle demande pour le baptistère qu'il soit digne d'un si grand sacrement et que sa situation soit adaptée²⁹. L'Instruction précise : « dans la construction et la décoration du baptistère, on veillera soigneusement à ce que la dignité du sacrement de baptême apparaisse et que le lieu se prête aux célébrations communes³⁰. » Par sa situation, le baptistère doit manifester que le baptême est le sacrement de l'entrée dans l'Eglise de Dieu. On peut donc le situer de préférence près d'une entrée de l'église. Il pourrait très bien se trouver près d'une entrée latérale, vers le haut de la nef. La situation du baptistère doit exprimer aussi que le baptême achemine à l'Eucharistie. Une mauvaise interprétation de la liturgie de la vigile pascale a amené certains à proposer de placer les fonts dans le sanctuaire lui-même. Cela n'est pas heureux et n'exprime pas de manière satisfaisante le rapport du baptême à l'Eucharistie. Les cérémonies de la vigile pascale au contraire supposent que les fonts ne se trouvent pas dans le sanctuaire. Pour permettre une célébration communautaire, les fonts baptismaux doivent se trouver dans un espace assez vaste et être visibles de l'église. La vasque d'eau doit être de belle dimension et l'on a suggéré que quelques marches permettent de descendre vers les fonts et de remonter du côté opposé pour exprimer par ce double mouvement le mystère pascal qui est ensevelissement avec le Christ et résurrection avec Lui.

Les confessionnaux enfin posent souvent un problème difficile. Que de fois on trouve une solution de dernière heure peu satisfaisante. Il faut penser ce problème dans la lumière des principes énoncés plus haut : l'église est le lieu de l'assemblée chrétienne. Or le sacrement de pénitence est le sacrement de la conversion, sacrement par lequel Dieu nous détourne du péché pour nous attacher à Lui et à nos frères toujours davantage. Dans toute la tradition chrétienne, la Pénitence apparaît comme un second baptême. La place des confessionnaux sera donc normalement aussi près des entrées de l'église, mais il faudra veiller à ce que le bruit des portes ne dérange pas. On aime certes que le confessionnal assure un certain anonymat, il faudrait cependant qu'il soit assez éclairé pour que le pénitent puisse distinguer nettement le geste sacramentel et que le prêtre puisse distinguer s'il a affaire à un adulte ou à un adolescent. Il serait souhaitable que l'austérité habituelle des confessionnaux soit tempérée par un élément de lumière et de joie. On a parfois réalisé à l'intérieur du confessionnal, du côté du pénitent, un petit vitrail source de lumière discrète et de joie.

La sacristie

La réforme liturgique, en restaurant le rite d'entrée, oblige à revoir la situation traditionnelle de la sacristie. Par le rite d'entrée du célébrant, la communauté est en quelque sorte rassemblée et constituée en communauté de culte. Ce rite doit créer la cohésion de la communauté et disposer les cœurs de chacun à entrer dans le Mystère. Il est donc nécessaire que l'entrée dans le sanctuaire puisse se faire de la nef. Une porte donnant accès de la sacristie dans la nef est donc nécessaire. On ne peut plus concevoir l'entrée du célébrant dans le sanctuaire par une porte se trouvant dans le sanctuaire lui-même, derrière l'autel. On aurait l'impression d'une « fausse entrée ». On a donc pensé que la sacristie devait se trouver au fond de l'église près de l'entrée. Cette solution permet de solenniser le rite d'entrée et facilite aussi les contacts du clergé avec les fidèles à la sortie des offices. Dans ce cas cependant, il sera nécessaire de prévoir un petit local près du sanctuaire pour y déposer les objets (burettes, encens, cierges) nécessaires à la célébration afin d'éviter un constant va et vient entre le sanctuaire et le fond de la nef.

Se rattache également aux diverses questions posées par la nef, l'utilité d'une avant-cour ou atrium séparant par une zone de silence l'église de la rue et permettant les échanges fraternels entre chrétiens qui, dans l'Eucharistie, ont communie à un même Pain dans un même Esprit de charité.

La décoration

Une dernière remarque s'impose concernant la décoration des églises. La Constitution De Sacra Liturgia demande que l'on recherche en tout une « noble beauté et non la somptuosité³¹ ». La décoration de l'église doit donc être conçue dans un souci de vérité et de simplicité. L'église chrétienne, lieu de rassemblement de l'Eglise de Dieu et de ce fait Maison de Dieu doit refléter le visage de cette Eglise, disons-nous. Or l'Eglise de Dieu est l'Eglise des Béatitudes. Un certain dépouillement, la pureté des lignes, la sobriété de la décoration, la vérité des matériaux sont autant d'éléments aptes à donner du Peuple des Béatitudes une juste image.

Il serait cependant grandement regrettable à notre époque, appelée parfois époque de civilisation de l'image, d'exclure des édifices religieux les images saintes. Ce serait certainement une grave erreur du point de vue de l'éducation du sentiment religieux. C'est pourquoi le Concile donne le sage conseil suivant : « On maintiendra fermement la pratique de proposer dans les églises des images sacrées à la vénération des fidèles ; mais elles seront exposées en nombre restreint et dans une juste disposition, pour ne pas éveiller l'étonnement du peuple chrétien et ne pas favoriser une dévotion mal réglée³². »

Il est clair que ces images ne doivent pas détourner l'attention de l'essentiel : la célébration du Mystère pascal ; elles

doivent introduire les fidèles dans la méditation et la célébration de ce Mystère. Mais les problèmes les plus délicats et les plus difficiles posés à l'architecte sont peut-être ceux de l'adaptation des anciennes églises souvent remarquables du point de vue artistique aux exigences de la Liturgie renouvelée. Il faut que s'établisse entre les responsables de la protection des monuments historiques d'une part, les architectes et les communautés chrétiennes d'autre part, un dialogue ouvert et loyal qui permette une adaptation nécessaire dans le respect des œuvres artistiques. Nos églises ne peuvent être transformées en musées. Il faut que le renouveau liturgique donne à nos anciennes églises une vie nouvelle mais il serait aussi regrettable de ne pas maintenir au service de Dieu et de la communauté chrétienne les œuvres d'art des siècles passés.

G. Bullet

Monsieur l'Abbé Bullet est professeur de liturgie au Grand Séminaire de Fribourg et membre de la commission Suisse de Liturgie.

Nous tenons à le remercier sincèrement d'avoir bien voulu rédiger à notre intention cet article d'une actualité brûlante pour tous les architectes s'intéressant aux constructions religieuses.

(Réd.)

¹ Jo. 2 : 19-21.

² Actes 17. 24.

³ I Co. 3 : 17.

⁴ Eph. 2 : 20-22.

⁵ Constitution De Sacra Liturgia. n° 6 et 7.

⁶ Ibid. n° 11, 14, 21.

⁷ Ibid. n° 124.

⁸ Instruction pour l'application de la Constitution n° 90.

⁹ Constitution, n° 28.

¹⁰ Instruction, n° 96.

¹¹ Richtlinien, n° 19.

¹² Instruction, n° 91.

¹³ Constitution, n° 7 et 33.

¹⁴ Instruction, n° 92.

¹⁵ Constitution, n° 35-51.

¹⁶ Constitution, n° 56.

¹⁷ Instruction, n° 91.

¹⁸ Notitiae, n° 6, 1965, dubia, n° 48.

¹⁹ Instruction, n° 91.

²⁰ Instruction, n° 93.

²¹ Constitution, n° 8.

²² Ibid. n° 104.

²³ Notitiae, 1965, n° 1-4.

²⁴ Ibid.

²⁵ Rom. 12 : 1.

²⁶ Constitution, n° 112.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid. n° 10.

²⁹ Ibid. n° 128.

³⁰ Instruction, n° 99.

³¹ Constitution, n° 124.

³² Constitution, n° 125.

Bibliographie

Constitution De Sacra Liturgia, Vatican II, 1963.

Instruction, pour la bonne exécution de la Constitution, 1964.

Notitiae, revue éditée par le Conseil pour l'application de la Constitution.

Concilium, revue internationale de théologie, article Diekmann, La construction d'une église liturgique, 1965, n° 2.

Maison-Dieu, revue du C.P.L., Bâtit et aménager les églises, 1960, n° 63.